

# Représentation des femmes au sein des conseils d'administration, 2019

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 18 mai 2022

Statistique Canada diffuse de nouvelles données sur la composition, selon le genre, des conseils d'administration au Canada, en 2018 et en 2019.

La représentation des femmes au sein des conseils d'administration a continué de croître depuis que de telles données ont commencé à être recueillies en 2016. Cette tendance a aussi été observée par des [organismes privés qui se concentrent exclusivement sur des entreprises cotées en bourse](#). Des initiatives ont été mises en place pour promouvoir la diversité de genre parmi les membres des conseils d'administration (p. ex., les entreprises régies par la Loi canadienne sur les sociétés par actions sont tenues de divulguer le genre des membres de leur conseil d'administration). Cela peut avoir contribué à la hausse de la proportion de femmes administratrices. Néanmoins, selon une [récente étude publiée par le Conference Board du Canada](#) (en anglais seulement), cette initiative particulière n'a pas accéléré le rythme des changements liés à la représentation des femmes au sein des conseils d'administration.

Le présent article met en lumière les progrès réalisés en ce qui concerne les femmes occupant un rôle de direction et prenant des décisions stratégiques dans des entreprises cotées en bourse, des entreprises privées et des entreprises publiques.

Des renseignements supplémentaires ainsi que d'autres statistiques et études liées au genre et aux entreprises sont accessibles en accédant au carrefour « [Statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion](#) », au portail des « [Statistiques sur le rendement des entreprises et la propriété](#) » et à l'outil de visualisation « [Représentation des femmes au sein des conseils d'administration](#) ».

## La proportion de femmes membres de conseils d'administration continue de croître

Au total, 4 333 membres des conseils d'administration étaient des femmes en 2019, ce qui représente 19,2 % de tous les postes d'administrateur (22 605). La proportion de femmes au sein des conseils d'administration était moins élevée en 2018 (18,4 %), alors que l'on comptait un nombre plus élevé de femmes administratrices (4 848), et un nombre total plus élevé d'administrateurs (26 416). La proportion de femmes au sein des conseils d'administration a augmenté à un taux annuel moyen de 2,5 % chaque année depuis 2016.

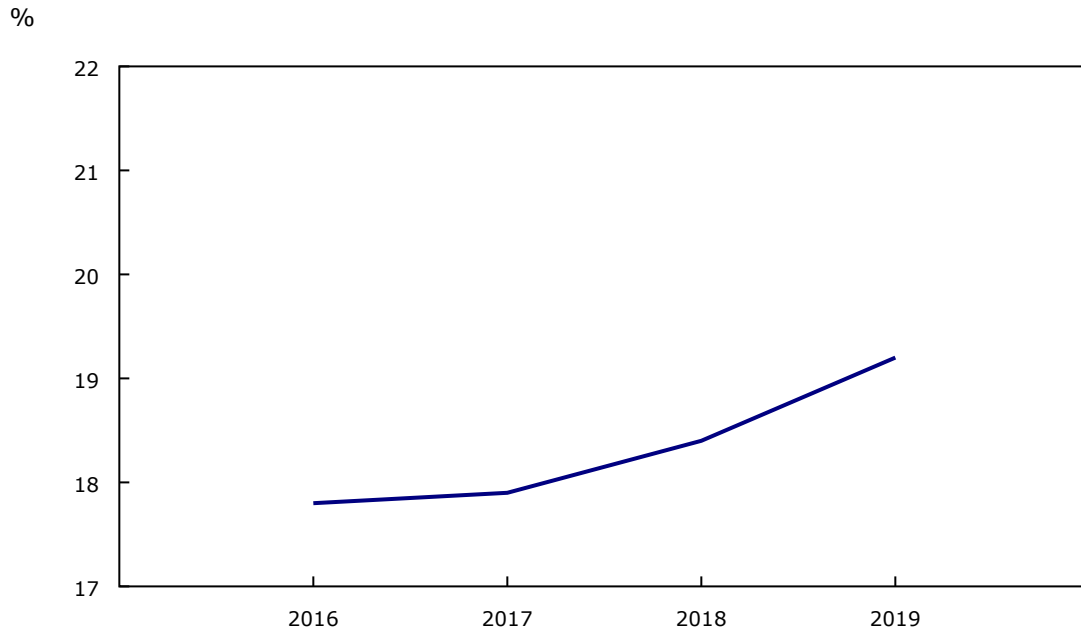
En 2019, l'ensemble de données était constitué de 7 165 entreprises, ce qui correspond à une baisse par rapport aux 8 697 entreprises enregistrées en 2018. Un plus grand nombre de sièges étaient occupés par des femmes nommées en 2018 et 2019 que par les femmes nouvellement nommées comme administratrices en 2019 (10,9 % du total des sièges, comparativement à 8,2 % du total des sièges). Cependant, parmi les administrateurs nouvellement nommés en 2019, la proportion de femmes était plus élevée (20,5 %) que celle obtenue pour les administrateurs ayant siégé au sein d'un conseil d'administration au cours des deux années (18,3 %).

Près des deux tiers des conseils d'administration étaient entièrement constitués d'hommes administrateurs durant ces deux années (62,3 % en 2018 et 60,7 % en 2019), bien que ce chiffre baisse à un taux moyen de 0,9 % depuis 2016. Un peu plus de 1 conseil d'administration sur 10 (11,9 %) comptait plus d'une femme administratrice en 2019, ce qui représente une hausse de 5,1 % depuis 2018. Plus de 1 conseil d'administration sur 4 (27,4 %) comptait une femme administratrice parmi ses membres en 2019, ce qui correspond à une augmentation de 3,6 % depuis 2018.

Parmi les conseils d'administration compris dans l'ensemble de données en 2018 et en 2019, la représentation des femmes a baissé légèrement, passant de 18,4 % à 18,0 %. À l'inverse, les entreprises nouvellement comptabilisées en 2019 ont affiché une proportion plus élevée de femmes administratrices (21,4 %). Il s'agit d'une hausse par rapport à la proportion de 18,0 % enregistrée par les entreprises nouvellement comptabilisées en 2018.



## Graphique 1 Proportion des femmes membres d'un conseil d'administration, 2016 à 2019



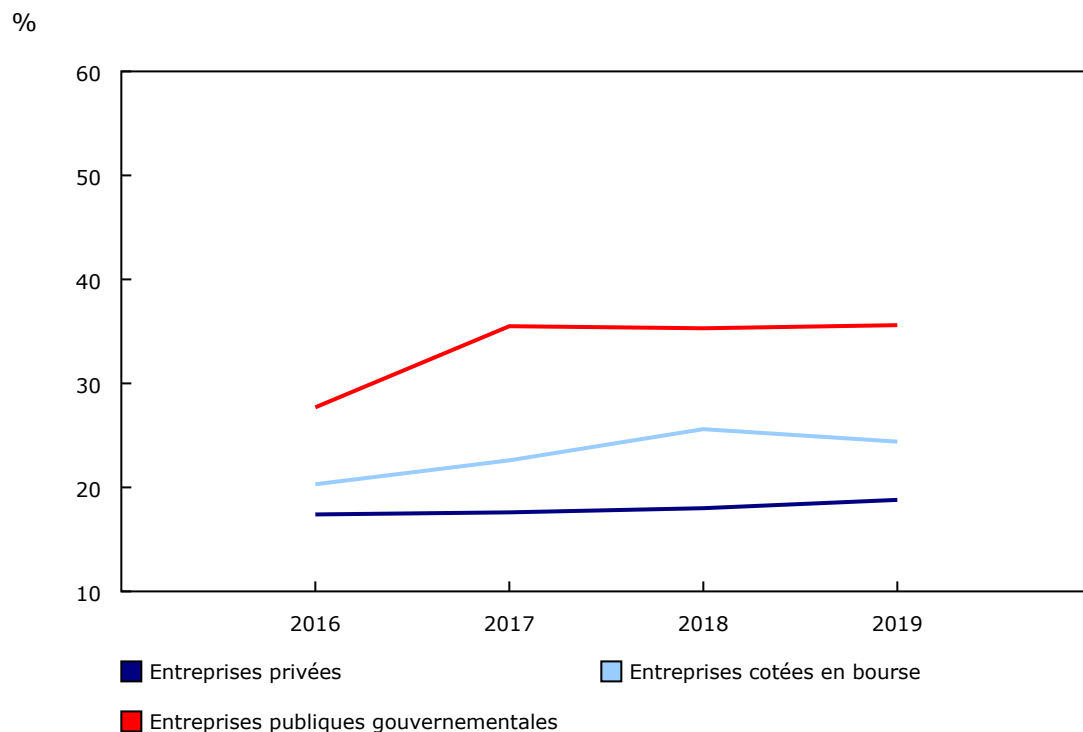
Source(s) : Tableau [33-10-0501-01](#).

## Les entreprises publiques gouvernementales continuent d'afficher la plus grande proportion de femmes au sein de leurs conseils d'administration

Un plus grand nombre de femmes occupaient un poste d'administratrice au sein des conseils d'administration des entreprises publiques gouvernementales. En effet, les femmes représentaient plus du tiers des membres de ces conseils d'administration en 2018 et en 2019. Venaient ensuite les entreprises cotées en bourse, dans lesquelles les femmes représentaient 25,6 % des membres des conseils d'administration en 2018 et 24,4 % en 2019. La présence des femmes se faisait plus rare au sein des conseils d'administration des entreprises privées, où moins de 1 membre sur 5 était une femme en 2018 et en 2019.

La proportion d'entreprises cotées en bourse comptant au moins une femme au sein de leurs conseils d'administration a augmenté de 12,2 % par rapport à 2018 pour atteindre 76,7 % en 2019. La proportion d'entreprises privées comptant au moins une femme parmi leurs membres a aussi augmenté par rapport à 2018, quoiqu'à un taux moindre de 3,7 %, pour s'élever à 38,5 % en 2019. À l'inverse, la proportion d'entreprises publiques gouvernementales comptant au moins une femme au sein de leurs conseils d'administration a diminué de 21,9 % pour s'établir à 50,0 %. Parmi les entreprises publiques gouvernementales, 44,4 % avaient atteint une cible d'au moins 30 % de sièges occupés par des femmes, et 22,2 % comptaient plus de 50 % de femmes au sein de leur conseil d'administration. Un peu plus du tiers des entreprises cotées en bourse (34,7 %) ont atteint une cible de représentation d'au moins 30 % de sièges occupés par des femmes en 2019, en baisse de 10,7 % par rapport à 2018, tandis que plus du quart des entreprises privées ont atteint ce seuil en 2018 (27,5 %) et en 2019 (29,4 %).

## Graphique 2 Proportion des femmes membres d'un conseil d'administration, selon le type d'entreprise, 2016 à 2019



Source(s) : Tableau 33-10-0501-01.

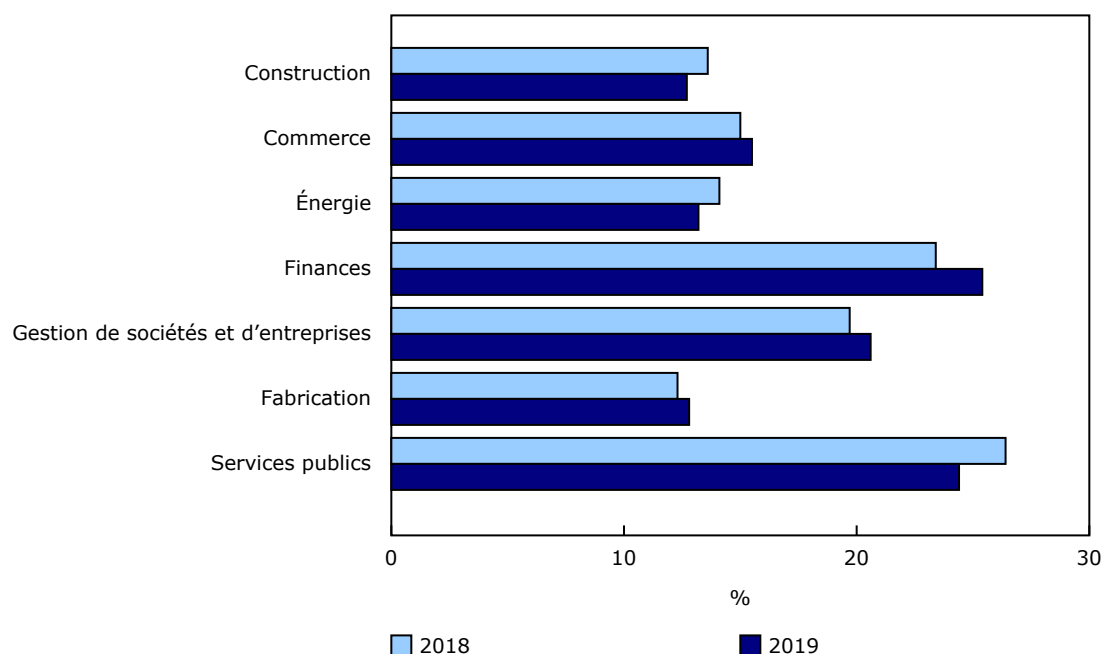
### Les secteurs de la finance et des services publics affichent les proportions les plus élevées de femmes au sein de leurs conseils d'administration

Selon une [étude de Statistique Canada](#), les femmes sont plus susceptibles de travailler dans le secteur des services, alors que les hommes sont plus susceptibles de travailler dans le secteur de la production de biens. Cela concorde avec les estimations concernant les femmes au sein des conseils d'administration : les secteurs des services (p. ex. finances, services publics et gestion de sociétés et d'entreprises) ont enregistré une plus forte concentration de femmes administratrices au sein de leurs conseils d'administration. Le secteur de la finance a affiché la plus forte représentation de femmes administratrices en 2019 et la plus importante croissance par rapport à 2018. Dans ce secteur, les femmes occupaient 25,4 % des sièges en 2019 (une hausse de 8,2 % par rapport à 2018). Le secteur des services publics (24,4 %) arrivait au deuxième rang en matière de représentation des femmes administratrices en 2019, bien que ce secteur ait enregistré la plus forte baisse par rapport à 2018 (-7,5 %).

À l'inverse, les secteurs de la construction et de la fabrication ont enregistré les plus faibles proportions de femmes en 2019; chacun de ces secteurs comptait moins de 13,0 % de femmes administratrices. La proportion de femmes administratrices dans le secteur de la fabrication a augmenté de 4,0 % par rapport à 2018, alors que la proportion de femmes administratrices dans le secteur de la construction a diminué de 6,1 %.

Parallèlement, près de 4 conseils d'administration sur 10 (39,1 %), qui exerçaient des activités dans le secteur des services publics, ont atteint une cible d'au moins 30 % de femmes administratrices en 2019, en hausse de 1,8 % par rapport à 2018. Plus du tiers des entreprises dans le secteur de la finance (35,1 % en 2018 et 38,8 % en 2019) ont atteint une cible d'au moins 30 % de femmes administratrices, tandis que 1 conseil d'administration sur 5 dans le secteur de la fabrication y est parvenu pour les deux années.

### Graphique 3 Proportion des femmes membres d'un conseil d'administration, selon certaines industries



Source(s) : Tableau 33-10-0501-01.

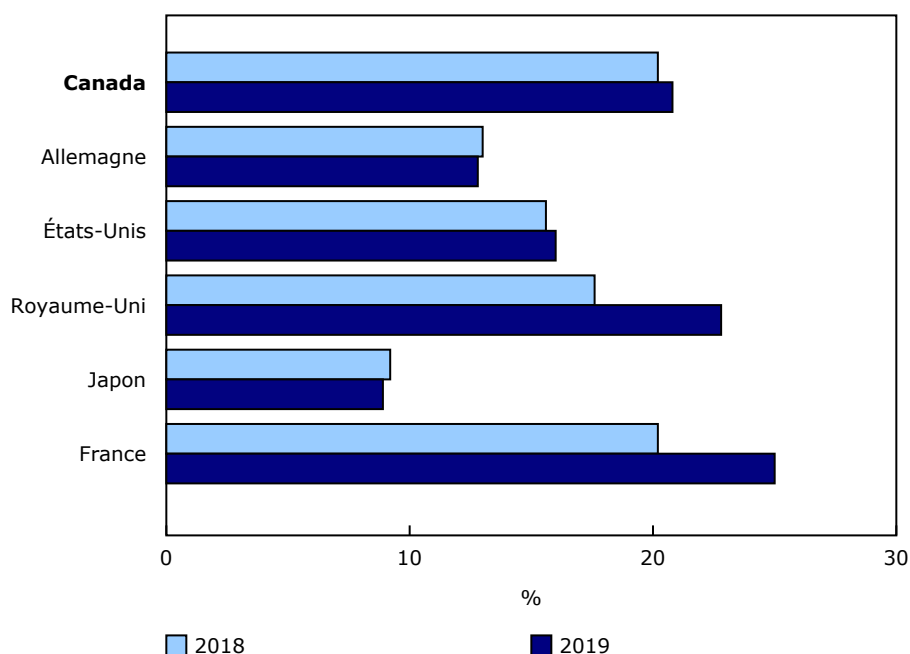
### Les entreprises sous contrôle français et sous contrôle britannique affichent les plus fortes proportions de femmes au sein de leurs conseils d'administration

En 2019, les femmes étaient plus susceptibles d'être membres des conseils d'administration des entreprises contrôlées par des entités françaises, parmi lesquelles 25,0 % des membres des conseils d'administration étaient des femmes. Ces entreprises sont suivies de près des entreprises contrôlées par le Royaume-Uni (22,8 %). Comparativement à l'année précédente, c'est dans les entreprises contrôlées par le Royaume-Uni que la représentation des femmes a affiché la plus forte progression (+29,9 %). Les entités contrôlées par la France ont enregistré le deuxième taux de croissance en importance (+23,8 %). Les femmes étaient moins susceptibles d'être représentées au sein des conseils d'administration des entreprises sous contrôle japonais, dans lesquels moins de 1 membre sur 10 était une femme (9,2 % en 2018 et 8,9 % en 2019).

Parmi tous les pays de contrôle sélectionnés, la diversité de genre était la plus élevée au sein des entreprises publiques gouvernementales canadiennes : les femmes occupaient 35,3 % des sièges en 2018 et 35,6 % en 2019. Les entreprises cotées en bourse contrôlées par des entités de la France arrivaient au deuxième rang; les femmes y représentaient 28,6 % des membres des conseils d'administration en 2019 (une baisse de 21,4 % par rapport à 2018). C'est dans les entreprises cotées en bourse contrôlées par des entités du Royaume-Uni que la proportion de femmes administratrices a affiché la plus forte croissance, la proportion y ayant augmenté de 50,0 % pour passer de 8,3 % en 2018 à 12,5 % en 2019.

## Graphique 4

## Proportion des femmes membres d'un conseil d'administration, selon certains pays de contrôle



Source(s) : Tableau 33-10-0501-01.

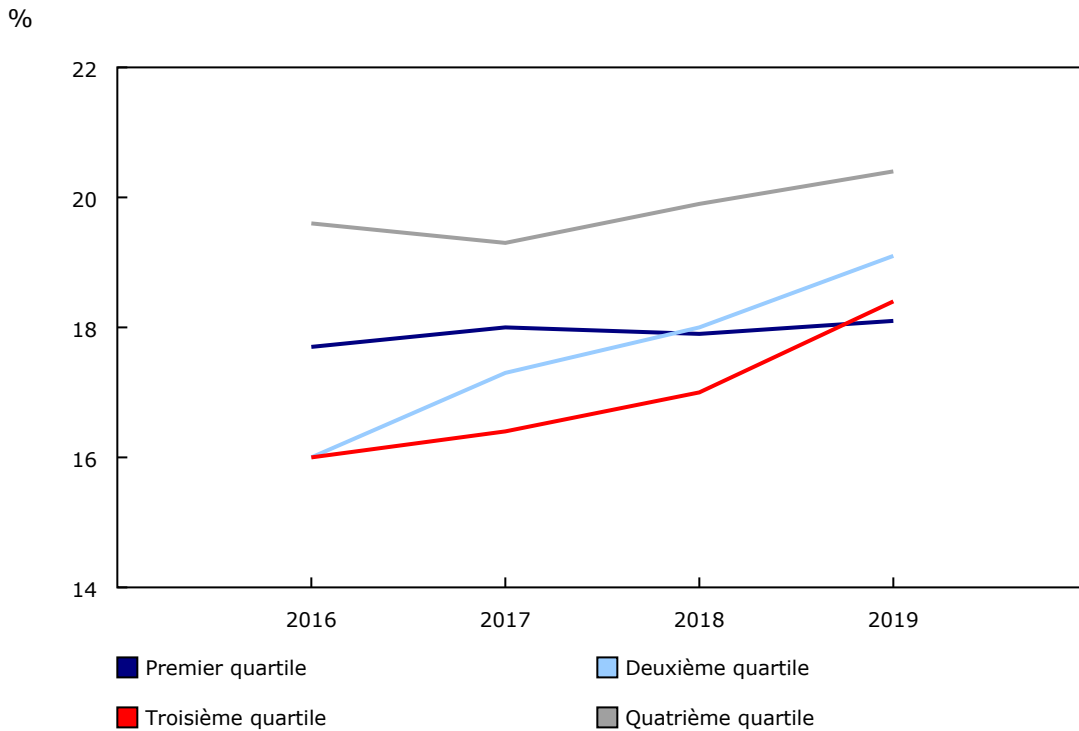
### Les plus grandes entreprises affichent la plus forte représentation de femmes

Les actifs, qui désignent toutes les ressources détenues par une entreprise, sont considérés comme étant un bon indicateur de la taille d'une entreprise. Les grandes entreprises, c'est-à-dire les entreprises du quatrième quartile (selon la taille des actifs), ont affiché la proportion de femmes la plus élevée au sein de leurs conseils d'administration, soit près d'un cinquième de femmes administratrices (19,9 % en 2018 et 20,4 % en 2019). Les plus grandes entreprises ont tendance à compter un nombre plus élevé de membres au sein de leurs conseils d'administration que les plus petites entreprises. Les entreprises du premier quartile (soit les plus petites entreprises) comptaient en moyenne 2,5 membres par conseil d'administration en 2019, comparativement à une moyenne de 4,2 membres par conseil pour les entreprises du quatrième quartile. Par conséquent, les entreprises du quatrième quartile sont plus susceptibles de compter des femmes administratrices. Par exemple, parmi les entreprises du quatrième quartile dont le conseil d'administration est composé d'au moins cinq membres, 80,6 % comptaient au moins une femme membre en 2019 (79,5 % en 2018), comparativement à 69,8 % pour les plus petites entreprises (70,5 % en 2018).

Les plus petites entreprises étaient les moins susceptibles de compter des femmes administratrices (17,9 % en 2018 et 18,1 % en 2019). Toutefois, les petites entreprises comptaient tout de même une proportion relativement élevée de femmes administratrices. Cela peut s'expliquer en partie par les industries qui composent le premier quartile. Les entreprises qui exercent leurs activités dans les secteurs de la finance et de la gestion de sociétés et d'entreprises se trouvaient en plus grand nombre dans ce quartile.

Les entreprises du deuxième (+5,9 %) et du troisième quartiles (+8,5 %) ont affiché les plus fortes croissances en ce qui concerne la représentation des femmes au sein des conseils d'administration.

**Graphique 5**  
**Proportion des femmes membres d'un conseil d'administration, selon la taille de l'entreprise (actifs), 2016 à 2019**



Source(s) : Tableau 33-10-0501-01.

**Hausse de la proportion de femmes membres d'un conseil d'administration dans près des deux tiers des provinces et territoires en 2019**

La proportion de femmes membres de conseils d'administration a augmenté d'une année à l'autre dans la majorité des provinces et des territoires en 2019. Par exemple, plus du tiers (35,3 %) des sièges des conseils d'administration dans les Territoires du Nord-Ouest étaient occupés par des femmes en 2019, en hausse de 41,2 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit de la proportion la plus élevée de femmes administratrices parmi les provinces et les territoires en 2019.

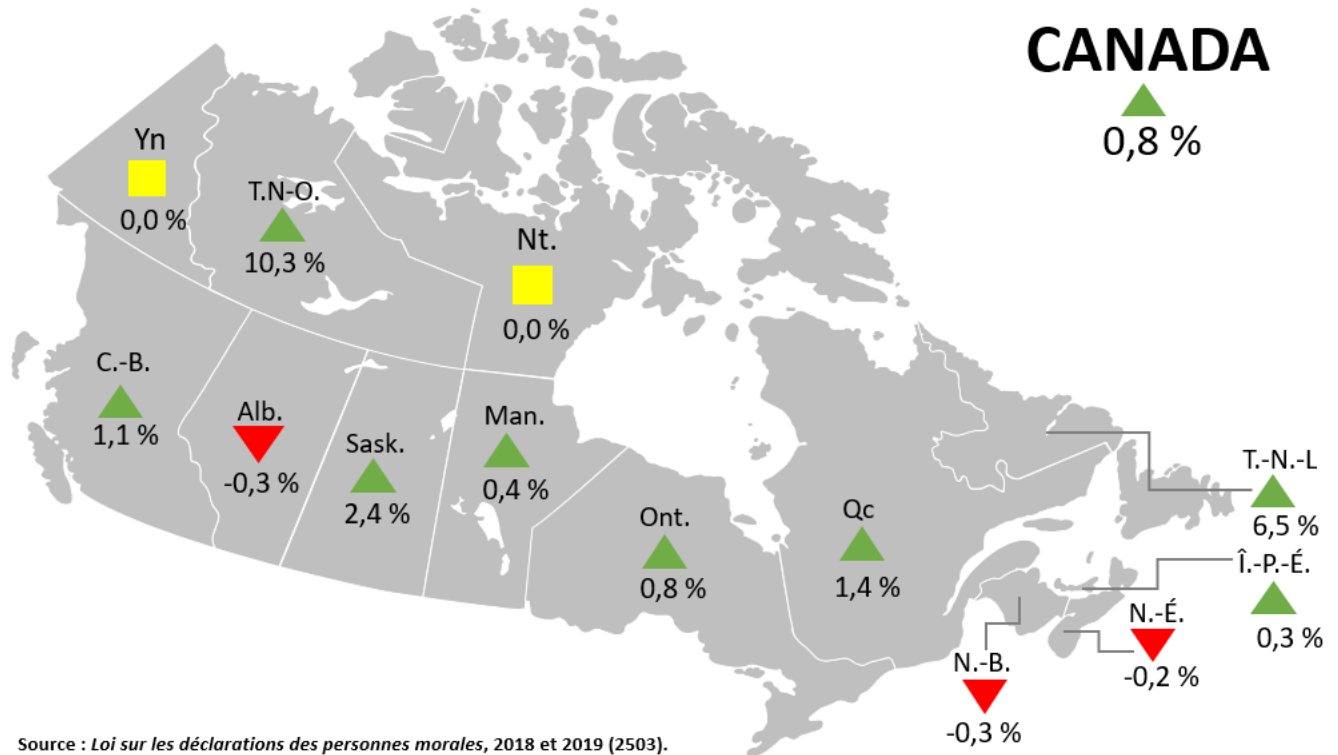
La province de Terre-Neuve-et-Labrador s'est classée au deuxième rang tant sur le plan de la proportion que sur le plan de la croissance. Dans cette province, les femmes représentaient 26,1 % des membres des conseils d'administration en 2019, ce qui correspond à une croissance annuelle de 33,3 %. Plus du cinquième (23,1 %) des entreprises de cette province exerçaient leurs activités dans le secteur de la gestion de sociétés et d'entreprises, un secteur qui se classait au troisième rang en ce qui concerne la représentation des femmes au sein des conseils d'administration.

Il est important de noter que les Territoires du Nord-Ouest et Terre-Neuve-et-Labrador comptent peu d'entreprises. Les Territoires du Nord-Ouest comptaient 0,1 % de toutes les entreprises au Canada en 2019 et Terre-Neuve-et-Labrador, 0,5 %. Par conséquent, une faible variation du nombre de sièges occupés par des femmes peut avoir des répercussions considérables sur la proportion de femmes administratrices au sein des conseils d'administration. En comparaison, près de la moitié (47,2 %) de toutes les entreprises au Canada exerçaient leurs activités en Ontario en 2019.

Les provinces de l'Ontario et du Québec, où la majorité des Canadiens habitent et où les deux tiers des entreprises canadiennes sont situées, ont affiché une légère croissance en ce qui concerne la proportion de femmes administratrices de 2018 à 2019. Le taux de représentation a augmenté de 3,9 % en Ontario et de 7,4 % au Québec. Les deux provinces ont enregistré une plus grande croissance depuis 2016, soit une hausse de 5,2 % en Ontario et une hausse de 6,3 % au Québec. Dans ces deux provinces, le secteur de la finance était l'industrie la plus importante; il comptait 34,9 % des entreprises en Ontario et 28,7 % des entreprises au Québec. Le secteur avait également le taux le plus élevé de représentation de femmes au sein des conseils d'administration.

Le Nouveau-Brunswick (-2,2 %), l'Alberta (-1,3 %) et la Nouvelle-Écosse (-0,9 %) étaient les seules provinces à afficher des baisses au chapitre de la proportion de femmes administratrices en 2019.

### Infographie 1 – Variation de la proportion des femmes administratrices de 2018 à 2019, selon la province et le territoire



## Note aux lecteurs

### Sources de données et méthodologie

Le programme relatif à la Loi sur les déclarations des personnes morales (LDPM) vise à recueillir des données sur la situation financière et sur la propriété des entreprises qui exercent des activités commerciales au Canada, qu'il s'agisse d'entreprises publiques, d'entreprises privées ou d'entreprises publiques gouvernementales. Les entreprises qui font partie de l'échantillon sont celles dont les recettes brutes dépassent 200 millions de dollars pour un exercice, dont les actifs sont de plus de 600 millions de dollars ou dont la dette à long terme ou les capitaux propres détenus par les non-résidents ont une valeur comptable de plus de 1 million de dollars.

Cependant, bien que ces données servent à comprendre le statut de résidence nationale ou étranger des membres de conseils d'administration, celles-ci ne fournissent aucune information sur le genre de ces personnes.

Un processus en deux étapes a été utilisé pour déterminer le genre des membres des conseils d'administration.

Tout d'abord, les données ont été intégrées, dans la mesure du possible, avec les données sur le genre extraites du Dépôt d'enregistrements dérivés (DED), une base de données relationnelle dynamique nationale contenant uniquement les identifiants personnels de base des Canadiens et des Canadiennes. Le DED est créé en intégrant des renseignements issus de fichiers de données administratives dont dispose Statistique Canada, y compris le fichier maître des particuliers T1, dans le but de faciliter l'intégration des données provenant d'autres fichiers.

Ensuite, en ce qui a trait aux enregistrements pour lesquels il a été impossible d'établir un lien entre les différents fichiers de données, on a employé une méthode d'imputation probabiliste utilisant les renseignements disponibles sur les membres des conseils d'administration.

Les données obtenues dans le cadre du programme relatif à la LDPM servent à évaluer l'étendue du contrôle étranger dans l'économie canadienne et sont résumées dans un rapport annuel au Parlement. Afin de diffuser les renseignements issus du programme relatif à la LDPM, Statistique Canada doit obtenir l'approbation du Parlement.

Les entreprises ciblées par la LDPM représentent un sous-échantillon de la population totale des entreprises incorporées menant des activités au Canada qui sont incluses dans les Statistiques financières et fiscales annuelles des entreprises (SFFA). Le programme relatif à la LDPM publie des statistiques au niveau de la personne morale, tandis que les SFFA diffusent des statistiques à l'échelon de l'entreprise. Puisque les actifs compris dans les SFFA sont consolidés, il y a une surreprésentation des actifs du programme relatif à la LDPM par rapport à ceux des SFFA.

En raison des changements et des améliorations apportés au processus de collecte de données de la Loi sur les déclarations des personnes morales, l'ensemble de données de 2019 est plus petit que ceux des années précédentes (22 605 administrateurs comparativement à 26 416 administrateurs en 2018).

### Définitions

**Administrateurs (membres) :** Personnes responsables de la supervision des activités de l'entreprise et de la prise de décisions à l'égard de ces activités. Dans le présent communiqué, les termes « administrateurs » et « membres » prennent le même sens.

Le **Conseil d'administration** est l'instance dirigeante d'une entreprise.

### Tableau

Le tableau de données utilisé pour cette analyse est accessible aujourd'hui (Tableau 33-10-0501-01 – Représentation des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration, par genre et par caractéristiques des entreprises).

### Outil de visualisation

L'outil de visualisation « [Représentation des femmes au sein des conseils d'administration](#) » est un outil analytique complet qui permet de présenter les variations annuelles observées quant à la représentation des femmes et hommes au sein des conseils d'administration au Canada.

### Politique de révision

Des révisions statistiques ont lieu chaque année afin d'intégrer les données les plus récentes. Ces révisions se limitent généralement à l'année de référence précédente.

Périodiquement, des révisions exhaustives, qui dépassent généralement la portée des révisions régulières, pourraient être effectuées afin d'améliorer les méthodes d'estimation, d'intégrer des sources de données améliorées et d'introduire des changements conceptuels.



#### Sources des révisions

Les révisions des données pour l'année de référence 2019 découlaient en grande partie d'une mise à jour de l'ensemble de données de 2019 et d'améliorations apportées à la méthodologie employée. Ces révisions sont décrites ci-dessous. Par suite de ces révisions, de nouveaux renseignements de référence peuvent être obtenus grâce à l'utilisation de sources supplémentaires. L'utilisation de données fiscales a notamment permis de s'assurer que les unités respectaient, pour la grande majorité, les critères d'inclusion selon la Loi sur les déclarations des personnes morales. En outre, les unités inactives au cours de l'année de référence ont été supprimées, d'après les fichiers de données administratives, de même que les unités déclarant des revenus fiscaux de moins de 30 000 \$.

#### Répercussions des révisions

Les données sur le genre des membres de conseils d'administration pour l'année de référence 2018 ont été révisées. Par suite des révisions, leur nombre est passé de 28 071 à 26 416 administrateurs. La proportion de femmes administratrices pour l'année de référence de 2018 est passée de 18,3 % à 18,4 %. Le taux de croissance des sièges occupés par des femmes a aussi augmenté, passant de 2,2 % à 2,8 %.

#### Prescription de divulgation

En vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, les entreprises cotées en bourse sont tenues de divulguer les renseignements sur le nombre de femmes au sein de leurs conseils ainsi que les renseignements sur leurs politiques, leurs cibles et leurs statistiques en matière de diversité relativement aux postes au conseil d'administration et à la haute direction, et ce, pour les quatre groupes visés par l'équité en matière d'emploi. Essentiellement, même si les sociétés publiques n'auront pas l'obligation d'adopter des politiques ou des quotas en matière de diversité, elles seront tenues de divulguer si elles l'ont fait ou non et, si ce n'est pas le cas, d'en expliquer la raison.

**Tableaux disponibles : tableau [33-10-0501-01](#).**

**Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2503](#).**

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).